



City stade Jean Lurçat

Les terrains polysports sont des espaces en accès libre de 10h à 21h

Ils sont destinés aux enfants de 8 ans et plus. L'accès aux enfants de moins de 8 ans doit se faire sous la surveillance d'un adulte accompagnateur.

Il est formellement interdit

- de pratiquer le football avec des chaussures à crampons,
- de grimper aux palissades
- de jeter des gravats, pierres ou autres objets
- de circuler à 2 roues
- d'apporter des animaux
- de détériorer, modifier ou manipuler les équipements
- de consommer des boissons alcoolisées et autres substances illicites.



Adresse

rue jules Vedrine
78190
Trappes

Document(s)

[Arrêté municipal concernant l'accès et l'utilisation des city-stades](#)